

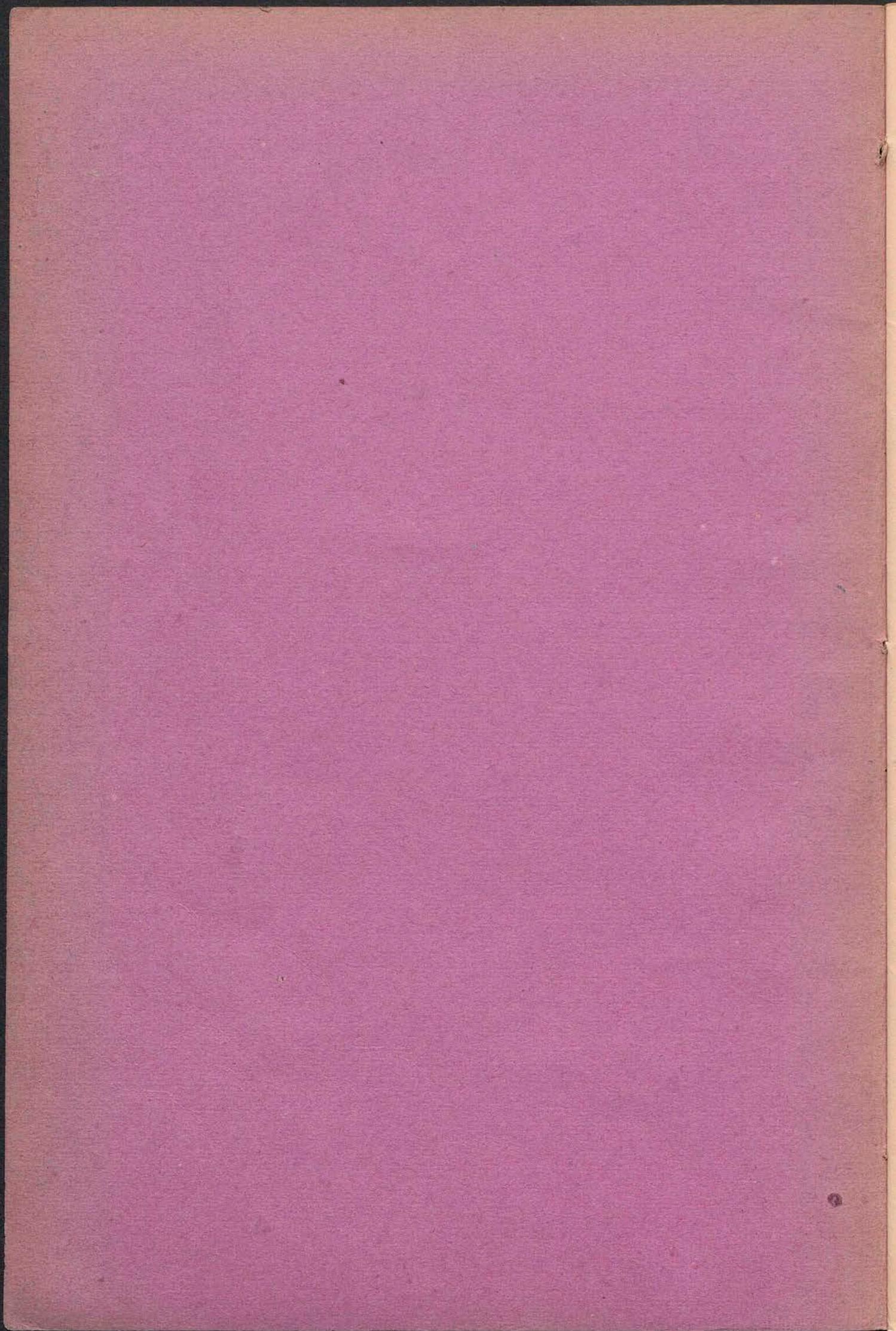
C. 171-79

159
COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des Députés, ayant pour objet la publicité du mariage par la mention de la célébration en marge de l'acte de naissance, dans le but de prévenir la bigamie et le dol dans les contrats (N° 37, session 1896.)

Nommée le 5 mars 1896.

MM.

- 1^{er} BUREAU : ERNEST DRUMEL. *Secrétaire*
2^e — ~~MUNIER~~ Guérin (Eugène). *Rapporteur*
3^e — LAURENS.
4^e — PAJOT.
5^e — LÉOPOLD THÉZARD. *Président*
6^e — ~~ALFRED BIRÉ.~~
7^e — SILHOL.
8^e — ~~PAZAT.~~
9^e — THÉODORE GIRARD.
- 159



124 S 882

N^o 759





1
Lancaster Mass 1896

Président M. Fayot, Dayenday

M. Drumel est désigné comme
Président

M. Drumel est élu Secrétaire

M. Bureau - M. Drumel a été élu
comme favorable au projet qui
est un commencement de livres
Civil

M. Bureau. M. Munnie a été désigné
dans les mêmes conditions ajoutant
qu'il était partisan d'une entente

M. Bureau M. Fayot a été nommé
comme favorable. Il a seulement
quelques observations sur les formalités
et le mode de publication.

M. Bureau - M. Thézard a été
désigné de soutenir le projet
qui est trouvé bon.

M. Bureau. M. Boie dit qu'il n'a
aucune discussion on va désigner

M. Bureau M. Fehol a été élu
a été élu après une seule observation
sur l'article 9 de l'art. 1er au point
de vue de l'articulation et de l'union
le Secrétaire le Président

Drumel

Munnie

